

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MITIS**  
**MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION**

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière de la susdite municipalité,

QUE LA SÉANCE DE CONSEIL ORDINAIRE PRÉVUE LE 3 JUIN 2019 À  
20H00 AURA LIEU LE 10 JUIN 2019 À 20H00

DONNÉ à La Rédemption ce 18<sup>e</sup> jour du mois de mars 2019.

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière

=====

Certificat de publication (Article 420)

Je, soussignée, Caroline Lapointe, secrétaire trésorière, résidente à Sainte-Irène, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Bureau municipal  
Site internet de la municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de mars 2019.

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière